



L'édito du maire

**Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,**

C'est une année 2017 bien active qui se prépare avec son lot de réalisations et de projets !

De nouveaux équipements publics viendront améliorer la vie des Mouansois. Les travaux d'aménagements de l'ancienne laiterie (située derrière le gymnase du collège) débutés en 2016 se termineront au printemps pour une ouverture au public en septembre. Ce sont deux salles de danse qui seront mises à la disposition des clubs et de leurs adhérents, un espace réservé au comité des fêtes de la ville et un lieu de rencontres et de projets dédiés à la jeunesse.

Les travaux d'extension des vestiaires du stade de football ont débuté fin décembre avec une livraison prévue au printemps ; ils permettront de répondre aux exigences de mise aux normes et assureront aux équipes féminines et masculines d'évoluer dans les meilleures conditions.

L'amélioration des déplacements et du stationnement automobile vont être au centre des actions portées par la commune, avec, à la fin du printemps, le démarrage des travaux du parking du château permettant de porter à 240 places la capacité de stationnement et de favoriser l'utilisation des transports collectifs. La phase de test de modification de la circulation débutée en fin d'année et qui va se poursuivre jusqu'en mars avant que l'on fasse un bilan partagé avec tous. Et enfin, depuis le début du mois de janvier, nous pouvons bénéficier de la mise en service du parking relais de covoiturage réalisé par le Conseil départemental, sur le rond-point de la pénétrante, premier parking de ce type



dans le département. La vie associative, culturelle et festive aura ses rendez-vous incontournables avec le Carnaval, la Fête du miel, la Fête du printemps, les bals et ballets estivaux, le Marché gourmand, les colloques et conférences, le Festival du livre... et le tout nouveau festival du « zéro déchet ».

C'est dans un contexte national et international incertain qui suscite bien des peurs, avec son lot de drames, de crises, de contraintes financières et de complexités réglementaires, que nous nous efforcerons, comme toujours, d'œuvrer pour le bien de la collectivité. Nous essaierons, cette année encore, de rendre la vie un peu plus facile et agréable à Mouans-Sartoux en offrant aux habitants le meilleur service et la meilleure qualité de vie possible en vous assurant, une fois de plus, d'un attachement et d'un dévouement total à notre commune. Très bonne année à toutes et à tous !


Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Le Conseil Municipal a délibéré le 12 décembre pour prendre acte d'un don d'un million d'euros effectué auprès du receveur municipal à l'intention de la commune.

Ce don a été émis par le bureau privé de l'ancien Emir du Qatar et de son épouse. Ceux-ci sont propriétaires d'une résidence secondaire sur la commune depuis plus de trente ans, et lors de leurs différents séjours, s'informent des actions développées par la ville. Leur don est destiné à participer à la réhabilitation du domaine de Haute Combe où est installée la régie municipale agricole.

Comme les Mouansois le savent, la régie agricole du domaine de Haute Combe produit tout au long de l'année des légumes bio destinés à la confection des repas des cantines et des crèches municipales.

Le domaine de quatre hectares à l'origine, a été étendu l'an passé de plus de deux hectares avec l'acquisition d'une propriété voisine. Ainsi, ce sont plus de six hectares, à proximité du centre ville qui sont dévolus à produire une alimentation de qualité et de première fraîcheur pour les enfants de Mouans-Sartoux, au bénéfice de leur santé et de leur éducation alimentaire.

Un emballement médiatique d'une rare intensité a suivi la réunion du conseil municipal. Dans un premier temps, le quotidien local a laissé entendre qu'il pourrait y avoir un lien entre ce don et une éventuelle infraction d'urbanisme.

Puis le journal a reconnu son erreur et s'en est excusé.

L'erreur avouée est entièrement pardonnée.

En effet, les travaux permettant de relier deux parcelles appartenant aux propriétaires cités ont fait l'objet d'autorisations officielles délivrées par la commune le 19 janvier 2015, à la suite d'une demande déposée en décembre 2014, et ont obtenu les autorisations de voirie nécessaires.

Au cours du chantier, les services municipaux ont régulièrement vérifié la conformité de leur exécution. Bien entendu, ces travaux ont été à la charge exclusive des demandeurs, comme la réhabilitation parfaite de la voirie concernée.

Le don intervenu en décembre 2016, soit deux ans plus tard, est sans lien avec cette opération et n'est assorti d'aucune sorte de condition. Totalement désintéressé, il est une marque de reconnaissance pour la qualité de l'action conduite par la commune et son exemplarité dans les domaines de l'alimentation et de la production agricole.

Tels sont les faits portés à la connaissance de tous.

Des aménagements au stade Rebuttato

Depuis 2004, la commune a engagé un programme de développement du complexe sportif autour du stade A. REBUTTATO et elle démontre à nouveau son engagement pour le Sport ! Avec ses 600 adhérents, sa section féminine d'environ 80 membres et son pôle « handifoot », le SCMS Football, la plus ancienne des associations mouansoises va recevoir deux nouveaux vestiaires, un club house, des parkings, le tout accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Le projet pensé par l'architecte Gilles TRIQUENOT et les Services

réaliser cette opération.

Cette mise à disposition aidera aux idées convergentes autour du football, de la jeunesse, de l'enfance et plus généralement de la mixité. Un lieu pour mettre en place des partenariats avec les entreprises où tous les publics seront les bienvenus...

Garder le football au cœur de la ville

Les locaux seront décomposés en 3 niveaux avec une liaison des 2 terrasses par une passerelle entre la nouvelle et l'existante.

A l'étage, un club house avec un bureau, des locaux techniques, une terrasse semi-couverte qui donnera sur le 1/2 terrain annexe et un espace convivial pour tous.

Entre les 2 niveaux, 2 places de parking sécurisées et l'accès au nouveau bâtiment.

Au rez-de-chaussée, le vestiaire destiné aux arbitres et les deux vestiaires pour les joueurs.

Le projet coûtera environ 400 000 €, financé par la Commune et par la FFF à travers Horizon Bleu (à l'occasion de l'Euro 2016).

Au final, l'association dirigée par son emblématique Président Robert VUILLEN, associé pour l'occasion, va

pouvoir bénéficier de ces nouveaux locaux pour offrir un service de qualité à l'ensemble de ses adhérents mais également lors des matchs seniors de DHR et de féminines en DH.



Techniques sous maîtrise d'ouvrage communale a débuté fin 2016 pour s'achever courant premier semestre 2017. C'est au total 11 entreprises adjudicataires qui vont se succéder pour

Passez commande d'une œuvre d'art !

Les Mouansois vont pouvoir participer à un projet original : commanditer une œuvre d'art.

L'action « [Nouveaux commanditaires](#) » est un outil qui permet à des citoyens sensibles aux enjeux de société ou de développement d'un territoire, d'associer des artistes contemporains à leurs préoccupations en leur passant commande d'une œuvre quel que soit le domaine de création (arts plastiques, musique, architecture, design, etc.).

Toute personne peut rejoindre ce projet, vous pouvez même venir en famille, aucune connaissance préalable n'est requise et la participation est gratuite !

Les citoyens commanditaires, l'artiste et le médiateur culturel (qui apporte l'aide, les compétences et les moyens nécessaires pour mener à bien l'action) se retrouvent autour d'un projet, accompagnés par des partenaires publics et privés.

Deux réunions d'information publique et projection d'un court film se dérouleront à l'Aquarium de la Médiathèque le mercredi 1^{er} février à 18 h et le samedi 5 février à 11 h.

Ce projet est mis en œuvre par l'[association thankyouforcoming](#) dans les Alpes-Maritimes, avec le soutien de la Fondation de France & du Ministère de la Culture et de la Communication.



Le parc de stationnement intermodal du château

Le chantier de réalisation du parc de stationnement du Château devrait débuter à la fin du printemps 2017. Il est prévu pour une durée de 14 mois. Il consiste à réaliser en infrastructure un parking de 240 places environ (au lieu de 120 actuellement).

Déclaré d'intérêt communautaire par l'intercommunalité du Pays de Grasse depuis 2013, il a vocation à répondre aux besoins nouveaux en stationnement générés par le développement de l'usage des transports collectifs. Chacun constate que le parking de la gare, qui est aussi utilisé pour de nombreuses

manifestations au cours de l'année, est très souvent saturé. Le doublement du nombre de trains annoncé pour décembre 2017, l'augmentation des lignes de bus interurbains sur l'axe Cannes-Grasse et les nouvelles pratiques des usagers nécessitent l'augmentation de l'offre de stationnement en centre ville de Mouans-Sartoux.

Mouans-Sartoux s'affirme comme un pôle d'intermodalité pour les déplacements dans le triangle Cannes-Grasse-Antibes.

Le nouveau parking, dont l'entrée et la sortie se situeront à l'emplacement de l'entrée actuelle Route de Grasse, aura 4 niveaux. Les accès piétons seront situés rue du Château, rond point Sebih Salah et une issue de secours dans le parc (voir plan ci-contre). Le coût total des travaux est estimé à 6 880 000 euros HT. Il est financé par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, avec des subventions de l'État (361 977 €), du Département (599 267 €), déjà accordées, et celles attendues de l'Europe (1 250 000 €) et du Conseil Régional (500 000 €).

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a délégué à la commune la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Ainsi, ce sont les services municipaux qui assureront la gestion technique et financière du chantier pour un suivi optimal de son exécution.



LEGENDE :

- 1 - Entrée et sortie des piétons**
- 2 - Entrée et sortie piétons et véhicules**
- 3 - Sortie de secours piétons sur le parc du château**



Économie : les entrepreneurs mouansois sont des « pépites »

L'association [Initiative Terres d'Azur](#) récompense chaque année les entrepreneurs les plus performants parmi les créateurs d'entreprises du Pays de Grasse en décernant « les pépites » économiques. Au palmarès 2016, deux entreprises de Mouans-Sartoux ont été honorées :

- **Laura Giacco et Thomas Franchi** ont obtenu la « Pépite responsable » pour leur commerce sans emballage *Epicerie Boomerang* (notre photo ci-dessous).

- **Steven et Kevin Mamelin** pour leur poissonnerie en gros et demi-gros *La pêcherie Azurée* ont été déclarés « Pépite d'or » 2016.

L'entreprise **Carestia**, fabricant d'accessoires de parfumerie, dirigée par Marie-Hélène Marcelli, qui vient de se doter de nouveaux locaux pour regrouper ses activités sur 4000 m² à Mouans-Sartoux, triomphe au « Trophées de l'économie 2016 » organisés par Nice Matin et la Chambre de Commerce et d'Industrie en obtenant le Trophée « Made in Côte d'Azur » et se retrouve dans le Top 5 des entreprises azuréennes.

Enfin, **Franck Cicognola et sa compagnie Véronique** se sont vu attribuer le titre de *Maître Restaurateur* par la CCI pour leur savoureuse cuisine du marché, deuxième établissement de Mouans-Sartoux à obtenir cette distinction.



Logement



Un joli programme de logements aidés, Les Mirabelles, a été réalisé par l'Office des HLM de Cannes, chemin des Gourettes et inauguré récemment (notre photo ci-dessus).

Deux maisons et un petit immeuble de 2 étages accueillent aujourd'hui 15 familles dans des appartements de très grande qualité, en plein centre, à proximité de tous les moyens de déplacement.



Les Jeunes Mouansois visitent la Capitale



La Maison des Jeunes Mouansois a organisé un séjour sur Paris du 18 au 22 décembre 2016 au cours duquel dix jeunes Mouansois de 14 à 17 ans ont pu découvrir les musées du Louvre et d'Orsay, les Catacombes, le Palais de la découverte ainsi que des endroits plus touristiques comme les Champs Élysées, la Tour Eiffel, le Sacré Cœur, Notre Dame de Paris... Malgré les températures plus que fraîches, nos jeunes ont apprécié de déambuler dans les rues d'une capitale illuminée de mille lumières et riche d'architectures aussi diverses que belles !

Un Mandala de la paix à la médiathèque



Juste avant Noël, quatre moines tibétains ont investi la médiathèque pour construire un mandala pour la paix. C'est la deuxième fois que Mouans-Sartoux accueille un tel événement, organisé par le centre culturel des Cèdres, avec l'association Ethic, Les amis de la médiathèque et la Maison du commerce équitable .

Nathalie Fuchs, une Mouansoise, réalisatrice du film *Kalachakra*, a proposé cet événement qui a accueilli un nombreux public, dont beaucoup d'enfants des écoles et du collège. Ce mandala a été dissout, comme le veut la tradition tibétaine, mais à notre plus grand regret !



Pour parachever l'agrandissement du [cinéma](#) et répondre aux normes d'accessibilité de secours et aux Personnes à Mobilité Réduite, la ville, avec le délégué du cinéma, a aménagé une petite placette qui relie la salle Léo Lagrange, la sortie du cinéma et le parking. C'est aussi un espace de convivialité supplémentaire, pour discuter du film en sortant, pour cet établissement qui accueille déjà plus de 310 000 spectateurs par an !

Un nouveau conciliateur de justice

Un nouveau conciliateur de justice assurera une permanence hebdomadaire le vendredi de 8h30 à 12h30 à la mairie de Mouans-Sartoux dès le vendredi 6 janvier. Il s'agit de Jean-Louis CAËR dont la mission sera dédiée exclusivement aux habitants de la commune, alors que le précédent conciliateur de Justice, M. Borloz, intervenait sur le territoire des communes de Mougins, Mouans-Sartoux, et La Roquette. Auxiliaire de justice bénévole nommé

par le président de la Cour d'appel, le conciliateur de justice intervient gratuitement dans le cadre d'un conflit entre deux personnes afin d'obtenir un accord amiable et éviter un procès.

Dans quels domaines intervient-il ? Conflits de voisinage, conflit opposant un consommateur à un professionnel, conflit entre propriétaire et locataire, problèmes de copropriété, etc. Par contre, il ne peut pas intervenir dans le droit de la famille, le droit du travail

ou les litiges avec les administrations. Il ne donne pas de consultation juridique à l'une des parties, il reste neutre, sa mission est de favoriser et de constater le règlement amiable des conflits, de façon gratuite et confidentielle. Vous pouvez téléphoner à l'accueil de la Mairie (04 92 92 47 00), ou écrire à M. le Conciliateur de Justice, Hôtel de Ville, place du Général de Gaulle, 06370 Mouans-Sartoux.

La permanence de l'écrivain public pérennisée

La permanence de Brigitte HÄBERLEIN, écrivaine publique agréée, est désormais pérennisée, sous l'égide du CCAS et dans les locaux de la Mairie (bureau des élus au rez-de-chaussée). Cette permanence continuera à être assurée tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04 92 92 47 00.

Rappelons que ce service - gratuit et confidentiel - a pour but d'aider les demandeurs à rédiger les courriers administratifs, à comprendre toute correspondance administrative ou privée, et à remplir tout document.



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Parmi les principales formations politiques que compte notre pays, deux d'entre elles ont décidé d'organiser des « primaires » pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle. Elles ont, chacune à leur tour, sollicité la commune pour obtenir les moyens matériels qu'elles jugeaient nécessaires pour organiser ces consultations. La commune, a répondu à toutes leurs demandes, dans la mesure où ces demandes

ne contrevenaient pas aux règles de neutralité. Une salle municipale accessible aux personnes à mobilité réduite, 3 isoaloirs, 2 urnes, 4 tables et des chaises ont été fournis. Ces prestations ont été réalisées à titre gratuit. Bien entendu, la publicité, la responsabilité, l'organisation et le déroulement de ces opérations de vote incombent totalement aux partis concernés.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

2016, année tempêteuse vient de s'achever. Jour après jour, le chômage et la précarité...

L'horreur du terrorisme sur notre sol... autant de souffrances, de tragédies, fragilisent notre mode de vie.

Mais la France est un pays courageux avec un peuple fier qui a su prouver maintes fois sa capacité à surmonter les épreuves tout en restant fidèle à ses valeurs. L'année 2017 sera décisive puisqu'elle nous donnera

l'opportunité d'entamer un nouveau chapitre et de renouer avec l'espoir. Alors à l'aube de ce nouvel an, pour chacun d'entre vous, ceux que vous aimez, je forme des vœux de santé préservée ou retrouvée, de réussite, de tempérance aussi, de joie surtout...

Romain Gary disait : "N'ayons pas peur du bonheur. C'est seulement un bon moment à passer...". N'ayez pas peur ! Très bonne et heureuse année.

Christophe CHALIER

Les faits marquants du conseil municipal du 12 décembre 2016

Lors de ce Conseil, les délibérations suivantes ont été prises :

- Finances : admission en non valeur d'un certain nombre de créances qui n'ont pu être recouvrées, et adoption de 2 Décisions Budgétaires Modificatives validant divers mouvements budgétaires sans augmentation de budget.

Par ailleurs, comme chaque année, le Conseil a autorisé le Maire, avant le vote du Budget Primitif 2017, à engager, liquider ou mandater dans la limite du quart du budget 2016, diverses dépenses d'investissement sur les budgets de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement. Il a aussi validé des avances de trésorerie au bénéfice des budgets Eau et Assainissement.

Le Conseil a ensuite validé les tarifs 2017 applicables à l'Occupation du Domaine Public et la convention qui doit être signée avec les responsables de la Fête Foraine pour en garantir un bon déroulement.

Enfin, le Conseil a validé le don de 1 M€ fait par l'ex-première dame du Qatar, Envoyée Spéciale de l'UNESCO, pour soutenir le développement de l'action de la commune dans le domaine de l'alimentation durable (ferme municipale de Haute Combe). Il a bien été précisé que ce don n'était assorti d'aucune contrepartie (cf. A la une).

- Nettoyage des locaux de la caserne de Gendarmerie : le Conseil a approuvé la signature d'une convention pour 2017 portant sur le nettoyage par la Commune des locaux de cette caserne.

- Sports et vie associative : comme chaque année, la ville de Mouans-Sartoux affecte 1% de son budget de l'Eau, soit 21200 € cette année,

à diverses ONG oeuvrant dans des projets d'alimentation en eau potable en Afrique : Rencontres Africaines, Africa, Fleurs de Batié, Méditerranée Afrique Solidarité et Terre d'Azur. Le Conseil a validé ces subventions.

Par ailleurs, le Conseil a validé des subventions exceptionnelles à plusieurs associations mouansoises et a approuvé, comme chaque année, l'attribution d'une avance de trésorerie pour 2017 au CCAS et à quelques associations.

Enfin, le Conseil a décidé de maintenir pour 3 ans le loyer que verse à la Ville l'association « Les Jardins de la vallée de la Siagne », entreprise d'insertion par le travail située dans la plaine de Canebiers.

- Partenariat entre la Commune et l'Université Côte d'Azur (UCA) : sur la base de l'expérience et de l'expertise acquise en développement durable (et plus particulièrement en alimentation et restauration collective durables), le Conseil a approuvé la signature d'une convention avec l'UCA portant sur de futures actions communes concernant l'ingénierie pédagogique en formation continue des adultes.

- Ressources Humaines : le Conseil a validé l'adoption d'un nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), rendu obligatoire à compter de 2017.

- Urbanisme : le Conseil a approuvé l'adhésion à la *Charte des Ecoquartiers*, en lien avec les possibilités d'aménagement sur le « périmètre d'attente » dans le quartier dit « La Chapelle ». L'enjeu est de permettre à la Commune de respecter les enjeux et engagements de cette charte dans des domaines aussi

variés que l'énergie et le climat, les déplacements, les ressources naturelles, le paysage, les solidarités, les services de proximité.

Le conseil a aussi approuvé l'échange sans soule entre la Commune et le Logis Familial de locaux commerciaux situés respectivement chemin des Gourettes et avenue Marcel Journet. Le local ainsi acquis par la Commune permettra l'installation d'un commerce bénéficiant de toutes les facilités du centre-ville ; quant au local acquis par le Logis Familial, il sera mis à profit pour mettre en oeuvre le projet « Chers Voisins » de ce bailleur social.

Enfin, le Conseil a approuvé la modification de plusieurs Projets Urbains Partenariaux (PUP), du fait de révisions des chiffrages de travaux par ENEDIS, et a approuvé la signature d'un nouveau PUP.

Erratum : une erreur s'est glissée dans le n°12 des Faits Papillon, relatant les faits marquants du Conseil Municipal du 26 septembre 2016. En page 7, les lignes 14 à 29 de la première colonne sont à remplacer par la rédaction suivante : « les règles de distances, de prospects, ont été mises à jour, tout en permettant aux détenteurs de Certificats d'Urbanisme établis avant l'adoption du nouveau PLU (le 26/09/2016) de bénéficier des anciennes règles du PLU pendant un délai de 18 mois, à compter de la date de décision de leur certificat d'urbanisme ; la cristallisation des droits définis dans le précédent PLU étant portée à 5 ans pour les bénéficiaires de décisions autorisant une division foncière soumise à Déclaration Préalable, ou un Permis d'Aménager ». Avec nos excuses et nos remerciements pour votre compréhension.

Route : des travaux Corniche Bénard à la mi-janvier

La ville et le Département ont entrepris la sécurisation de la route de Plascassier pour ralentir la circulation automobile et sécuriser les piétons.

Dans la première phase, nous avons rétréci la voie, créé des trottoirs, des passages piétons sécurisés, l'éclairage de la voie.

Cette 2^e phase verra la création d'un rond-point au niveau de la route du Plan toujours afin de ralentir la circulation dans l'approche du centre ville.

Les travaux commenceront mi-janvier, avec la mise en place d'un alternat, et seront achevés à la mi-mars.



Recensement de la population 2017

Comme chaque année, une partie de la population de la commune sera recensée. Dans le cadre du recensement annuel de la population, vous serez contactés durant la période du 19 janvier au 25 février 2017.

Seulement deux agents recenseurs sont habilités par la commune : Sylvie HONORÉ et Dominique GINOUX. Elles sont tenues au secret professionnel et vos réponses, protégées par la loi demeureront strictement confidentielles. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



**Le maire, Pierre Aschieri,
et le conseil municipal,
présenteront leurs vœux
à la population
vendredi 20 janvier 2017,
à 19 heures, salle Léo Lagrange**



Carnaval 2017



Infos : comitedesfetes.mouansois@gmail.com



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

